

CENTRE DES  
MONUMENTS NATIONAUX

**CCNT**  
CENTRE  
CHORÉGRAPHIQUE  
NATIONAL  
DE TOURS  
DIRECTION THOMAS LEBRUN

**SAISON 2016 / 2017**

**OUVERTURE DE SAISON**

**8, 9 & 10 SEPTEMBRE • 19H • CCNT**

**GRATUIT**

**JAUGE LIMITÉE (RÉSERVATIONS INDISPENSABLES)**

À partir du 1<sup>er</sup> septembre (2 places par personne)

Les adhérents du CCNT de la saison 2015/16 peuvent réserver dès le 20 juin  
et jusqu'au 22 juillet (2 places par personne).

ATTENTION nouveau numéro pour la billetterie ! 02 18 75 12 12

info@ccntours.com • www.ccntours.com

<https://www.facebook.com/centrechoregraphiquenationaldetours>

**SAMEDI 11 JUIN • 22H • CLOÎTRE DE LA  
PSALETTE**

**COMPAGNIE NACERA BELAZA (PARIS)**

**LE CRI (2008)**



**Bérengère Alfort :** Pourquoi avez-vous accepté l'invitation de Monuments en Mouvement à redonner *Le Cri* à Tours ?

**Nacera Belaza :** Simon Pons-Rotbardt m'a invitée à redonner *Le Cri* parce qu'il était convaincu que mon travail pouvait trouver une résonance particulière dans un monument. Et j'en suis persuadée aussi. Déjà, en Avignon, à la Chapelle des Pénitents Blancs, j'ai pu éprouver cela. Nous sommes d'ailleurs en discussion à propos d'une création en 2017. Les composantes de lieux tels que le Cloître de la Psalette entrent en interaction avec celles de mon travail. Les monuments sont des caisses de résonance idéales pour la danse.

**B. A. :** Votre œuvre est marquée par votre foi musulmane. Comment travaillerez-vous votre pièce pour l'espace chrétien du Cloître de la Psalette ?

**N. B. :** De façon naturelle ! Il y a chez moi une démarche spirituelle, mais c'est surtout une recherche d'ouverture, de lien. La nécessité de transcendance fait partie des composantes de toutes les religions. Peu m'importe l'habillement propre à chacune. Je suis attachée à une démarche impliquant un cheminement lent, loin des dogmes et des interdictions.

**B. A. :** *Le Cri* est une pièce pour deux danseuses (votre sœur et vous-même, comme souvent).

Quelles ont été vos contraintes au moment de sa création ?

**N. B. :** Je pose en premier lieu des contraintes corporelles, mentales, et ensuite, dans un second temps, une tension vers la liberté qu'elles offrent. Il n'y a pas de liberté sans contrainte, mais le but de la contrainte est la liberté. Sinon, il n'y aurait qu'aliénation ! Or, l'être humain supporte de moins en moins les contraintes, et n'en reconnait plus les bienfaits. Je pense que nous sommes dans un monde « pré-mâché », de l'ordre du film *Alexandre le bienheureux*, dont le héros ne quitte pas son lit !

**B. A. :** Vous avez reçu pour *Le Cri* le Prix de la Révélation chorégraphique par le Syndicat de la critique, et vous êtes depuis 2015 Chevalier de l'ordre des Arts et des Lettres. Ces signes de reconnaissance sont-ils un motif de plus pour continuer à créer ?

**N. B. :** Pas du tout ! Sinon j'aurais attendu simplement de comprendre ce que le ministère a salué en mon travail. Je suis immigrée, arrivée en France à cinq ans, et j'ai un parcours singulier, entre la France et l'Algérie. Le titre m'a surtout fait du bien pour mes parents : ils sont arrivés en France sans en parler la langue. Trouver leur place n'a pas été évident, et ma mère m'a dit qu'elle était fière de cette reconnaissance. De mon côté, évidemment, je ne mesure pas mon travail à un titre, mais à quelque chose d'intime.

LA TERRASSE, 25 FÉVRIER 2016

+ D'INFOS : [WWW.CIE-NACERABELAZA.COM](http://WWW.CIE-NACERABELAZA.COM)

Nommée Chevalier de l'ordre des Arts et des Lettres, c'est en autodidacte que **NACERA BELAZA** entre en danse, développant une chorégraphie qui prend sa source dans un cheminement intérieur, une écoute sensible du corps, de l'espace et du vide en soi. Son parcours, telle une quête, tend à valoriser le lien direct entre le danseur et le spectateur, ouvert à l'infini de la scène. Chaque élément des pièces - la lumière, l'espace, le temps, le corps - se répondent sur le plateau en développant une scénographie qui leur est propre.

Répétition du geste, lenteur infinie, étirement du temps : les pièces de Nacera Belaza explorent toutes le mouvement comme on explorerait un souffle serein, profond et continu qui se froterait au « vacarme assourdissant de nos existences » ainsi que le confiait Nacera Belaza.

La Compagnie Nacera Belaza présente ses pièces à l'international avec une présence régulière en Europe, en Afrique, en Asie et en Amérique du Nord. En France, elle est invitée par des structures et festivals prestigieux tels que le Festival Montpellier Danse (2003, 2006, 2012, 2014), les Rencontres Chorégraphiques Internationales de Seine-Saint-Denis (2008, 2010), le Festival d'Avignon (2009, 2012) ou encore la Biennale de la danse de Lyon (2010, 2014).

La volonté de la chorégraphe Nacera Belaza de partager et de transmettre s'est cristallisée sur la relation avec les publics et leurs territoires. Elle développe des actions artistiques et des créations sous des formes multiples, de la master class à la performance in situ. Ainsi le parcours de Nacera Belaza s'est

continuellement inscrit dans un va-et-vient entre l'Algérie et la France. En parallèle de ses activités avec sa compagnie basée en France, elle a fondé une coopérative artistique en Algérie. Elle est en charge de la programmation du festival de danse contemporaine le « Temps Dansé » depuis 2013 et propose des activités de formation et de sensibilisation des publics à l'art contemporain et au geste dansé.

---

Chorégraphie : Nacera Belaza ; Interprétation : Dalila Belaza, Nacera Belaza ; Conception vidéo et bande son : Nacera Belaza ; Régie son et lumière : Christophe Renaud ; Montage Vidéo : Corinne Dardé ; Production : Compagnie Nacera Belaza ; Coproduction : Rencontres chorégraphiques internationales de Seine-Saint-Denis, Le Forum – scène conventionnée de Blanc-Mesnil, AARC (Agence Algérienne pour le Rayonnement Culturel – Ministère algérien de la culture), Ambassade de France en Algérie, CDC / Biennale nationale de danse du Val-de-Marne (accueil studio), CCN de Caen-Basse-Normandie (accueil studio), CCN de Créteil - Val-de-Marne (accueil studio) ; Prêt de studio : CND Pantin, EMA (Ecoles Municipales Artistiques de Vitry-sur-Seine), Cité internationale des arts. Avec le soutien de la DRAC Ile-de-France, Région Ile-de-France, Conseil général de la Seine-Saint-Denis, Association Beaumarchais et Culturesfrance / Ministère des affaires étrangères, Onda (diffusion).

Durée : 45 min.

---

Pièce accueillie dans le cadre de l'opération Monuments en mouvement organisée par le Centre des monuments nationaux. Remerciements particuliers au Cloître de la Psalette pour leur soutien à la présentation de ce spectacle.